

DIRECTEUR(TRICE) DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Située à proximité de grands centres urbains, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est une des villes fondatrices de la Beauce qui compte plus de 5 000 habitants. C'est une ville toujours en pleine croissance bénéficiant d'un environnement tranquille et enchanteur par ses vues imprenables sur la vallée de la rivière Chaudière.

Description

Sous la supervision de la direction générale, le/la directeur(trice) de l'urbanisme et de l'environnement assure la gestion administrative et opérationnelle du service, en conformité avec les orientations du conseil municipal et les lois en vigueur. Il/elle participe à la planification stratégique du territoire (ex. : zonage, densification, mobilité, infrastructures, etc.) et gère l'aménagement et la protection du territoire en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Beauce-Centre, le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville et la législation provinciale et fédérale applicable. Il/elle planifie, répartie et supervise les tâches du service afin d'assurer un traitement efficace et équitable des demandes.

Responsabilités

- Superviser, encadrer, analyser et délivrer des permis, des certificats et des attestations dans le respect de la réglementation et des lois applicables (ex. : LAU, Loi sur la qualité de l'environnement, etc.).
- Accueillir, informer et assister les citoyens, les professionnels et les promoteurs dans leurs projets et demandes d'information concernant l'urbanisme, l'aménagement du territoire et l'environnement.
- Participer à la planification du développement urbain en collaboration avec la direction générale.
- Coordonner les réunions du Comité consultatif d'urbanisme.
- Mettre à jour et assurer le suivi des outils d'urbanisme (ex. : plan d'urbanisme, règlements de zonage, de lotissement et de construction, etc.).
- Effectuer d'autres tâches connexes ou complémentaires à la demande de son supérieur.

Profil recherché

- Détenir une formation universitaire de premier cycle en aménagement du territoire, en urbanisme ou dans une discipline jugée équivalente.
- Au moins 2 ans d'expérience dans le milieu municipal.
- Détenir une formation universitaire de deuxième cycle est considéré comme un atout.
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec est un atout.
- Bonne connaissance de l'informatique et des logiciels appropriés (ex. : Suite Office, PG Solutions, etc.).
- Excellente connaissance des lois encadrant l'urbanisme au Québec (ex. : LAU, LQE, RCI, CPTAQ, etc.).
- Excellente maîtrise du français et bonne capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit.
- Habiletés en interprétation et rédaction réglementaire, en lecture de plan et en conciliation de différends.
- Excellente gestion des priorités et capacité de travailler simultanément sur plusieurs projets.
- Très bonnes habiletés en relations interpersonnelles et en communications organisationnelles et excellent sens du travail d'équipe.

Conditions de travail

- Poste régulier à temps complet (37,5 heures/semaine).
- Salaire entre 34,28\$ et 51,44\$ de l'heure.
- Avantages sociaux concurrentiels, dont assurances collectives et fonds de pension.
- Formation continue.

Votre candidature

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le **23 octobre 2025** à info@vsjb.ca.

Seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.